

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 9 AVRIL 2024 à 20H
au siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

L'an deux-mille-vingt-quatre, le neuf avril, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le trois avril précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 21 puis 22 à partir de la délibération n° 2024/031

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND (à partir de la délibération n° 2024/031)

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE

MANIGOD : /

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Claire BARRIN, Claude COLLOMB-PATTON, Benjamin DELOCHE, Rémi FRADIN, Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 3

Grégory BAERT à Claude COLLOMB-PATTON, Hélène FAVRE BONVIN à Jean-Michel DELOCHE, André PERRILLAT-AMEDE à Gérard FOURNIER-BIDOZ

Excusés : 4

Laurence AUDETTE, Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET-GUELPA, Nelly VEYRAT-DUREBEX

Absents : 3 puis 2 à partir de la délibération n° 2024/031

Pierre BARRUCAND (jusqu'à la délibération 2024/031), Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : Benjamin DELOCHE

N° DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	SENS DU VOTE
	Installation d'une nouvelle conseillère communautaire	A pris acte
	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 5 mars 2024	Approuvé à l'unanimité
2024/029	Mise à jour de la composition des commissions	Approuvé à l'unanimité
2024/030	Désignation d'un nouveau délégué au sein du Comité de bassin Fier et Lac d'Annecy	Approuvé à l'unanimité
2024/031	Vote des taux des impôts locaux 2024	Approuvé à l'unanimité
2024/032	Budget Principal - Vote du produit attendu de la taxe GEMAPI pour 2024	Approuvé à l'unanimité
2024/033	Vote des subventions aux Associations 2024 – Jeunesse et Sport	24 pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Ecoles de musique	23 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Développement économique	23 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Agriculture	23 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Solidarité	23 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Scolaire	24 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Culture et patrimoine	24 voix pour 1 abstention
	Vote des subventions aux Associations 2024 – Coopération internationale	21 voix pour 4 abstentions
2024/034	Approbation de la convention d'objectifs à intervenir avec le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes	Approuvé à l'unanimité
2024/035	Approbation de la convention de financement à intervenir avec le Centre de pratique musicale de Thônes	Approuvé à l'unanimité
2024/036	Approbation de la convention de financement à intervenir avec l'Ecole de musique des Aravis	Approuvé à l'unanimité
2024/037	Vote d'une subvention en faveur de l'Association Initiative Grand Annecy et approbation de la convention de financement correspondante	Approuvé à l'unanimité des votants
2024/038	Vote d'une subvention à l'Office de tourisme Thônes Cœur des Vallées et approbation de la convention de financement correspondante	18 voix pour 1 abstention

2024/039	Prise en charge des frais de transport domicile travail des salariés en insertion du Chantier Aravis Lac	Approuvé à l'unanimité
2024/040	Approbation du tarif du service de location de vélos électriques	Approuvé à l'unanimité
2024/041	Approbation de l'avenant n° 5 à la convention de délégation de l'organisation et du financement des transports scolaires	Approuvé à l'unanimité
2024/042	Projet alimentaire territorial (PAT) - Approbation de l'élaboration de la stratégie et de la demande de subvention au titre de la mesure T01 du FEADER Auvergne-Rhône-Alpes	Approuvé à l'unanimité
2024/043	Pré-engagement concernant la signature à venir de la nouvelle Convention Territoriale Globale du territoire des Vallées de Thônes, pour la période 2024-2028	Approuvé à l'unanimité
	Décision prise par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales	A pris connaissance

Affichée et publiée le 10 avril 2024

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

